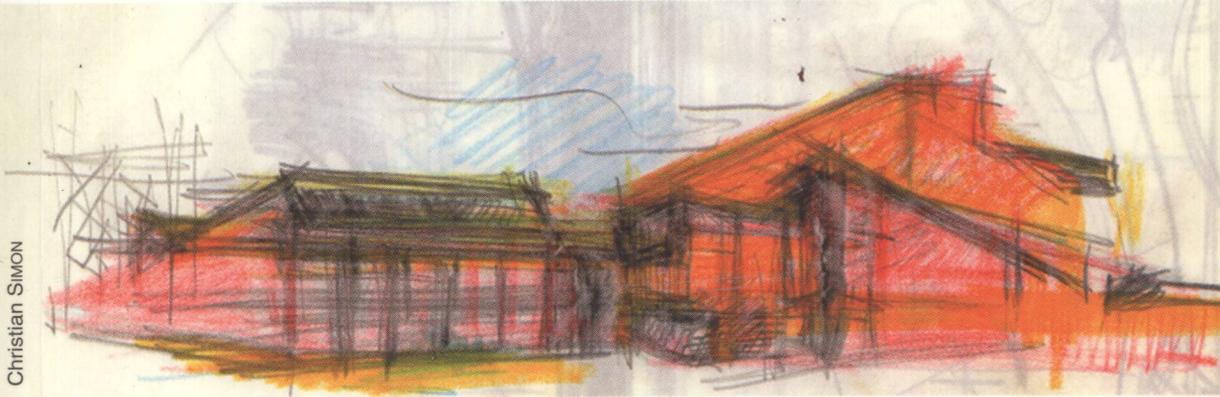


Ergotopiques

Sur les espaces des lieux de travail



Christian SIMON

F r a n ç o i s L a u t i e r

B 200

77959/07

ERGOTOPIQUES

Sur les espaces des lieux de travail

François Lautier

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.
La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « *copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective* », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « *toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants cause, est illicite* » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Première édition
© 1999 OCTARÈS Éditions
24, rue Nazareth, 31000 Toulouse, France
<http://www.octares.com>
ISBN n° 2-906769-54-1

Chez le même éditeur

Collection Travail

- R. AMALBERTI, F. MOSNERON-DUPIN (sous la direction de), Facteurs humains et fiabilité.
- A. BISSERET, Représentation et décision experte
- A. BISSERET, S. SEBILOTTE et P. FALZON, Techniques pratiques pour l'étude des activités expertes
- P. CAZAMIAN, F. HUBAULT et M. NOULIN (sous la direction de), Traité d'ergonomie, (3ème édition)
- Y. CLOT (sous la direction de), Les histoires de la psychologie. Approche pluri-disciplinaire, (2ème édition)
- F. DANIELLOU (sous la direction de), L'ergonomie en quête de ses principes. Débats épistémologiques
- G. DONIOL-SHAW, D. HUEZ et N. SANDRET (coordinateurs), Les intermittents du nucléaire
- B. GAZIER, D. MARSDEN et J.-J. SILVESTRE (sous la direction de), Repenser l'économie du travail
- W. GROSSIN, Pour une science des temps, Introduction à l'écologie temporelle
- M. JOUANNEAUX, Le pilote est toujours devant. Reconnaissance de l'activité du pilote de ligne
- J. LEPLAT (coordinateur), L'analyse du travail en psychologie ergonomique (Tome I)
- J. LEPLAT (coordinateur), L'analyse du travail en psychologie ergonomique (Tome II)
- J. LEPLAT et G. de TERSSAC (sous la direction de), Les facteurs humains de la fiabilité dans les systèmes complexes
- J.-C. MARQUIÉ, D. PAUMES et S. VOLKOFF (coordinateurs), Le travail au fil de l'âge
- M. de MONTMOLLIN, Sur le travail. Choix de textes (1967-1997), (2ème édition)
- M. de MONTMOLLIN (sous la direction de), Vocabulaire de l'ergonomie, (2ème édition)
- C. MOREL, La grève froide, stratégies syndicales et pouvoir patronal, (2ème édition)
- B. PAVARD (sous la direction de), Systèmes coopératifs : de la modélisation à la conception
- Y. QUÉINNEC, C. TEIGER et G. de TERSSAC, Repères pour négocier le travail posté, (2ème édition)
- J.-D. REYNAUD, Le conflit, la négociation et la règle, (2ème édition)
- Y. SCHWARTZ, Travail et philosophie, convocations mutuelles, (2ème édition)
- J.-C. SPERANDIO (sous la direction de), L'ergonomie face aux changements technologiques et organisationnels du travail humain
- G. de TERSSAC et E. FRIEDBERG (sous la direction de), Coopération et conception
- J. THEUREAU et F. JEFFROY (coordinateurs), Ergonomie des situations informatisées
- A. WEILL-FASSINA, P. RABARDEL et D. DUBOIS (sous la direction de), Représentations pour l'action
- A. WISNER, Réflexions sur l'ergonomie (1962-1995)
- A. WISNER, Anthropotechnologie. Vers un monde industriel pluricentrique

Collection Colloques

- P. BEGUIN et A. WEILL-FASSINA (coordinateurs), La simulation en ergonomie : connaître, agir et interagir
- B. CAMBON de LAVALETTE et M. NEBOIT (coordinateurs), L'erreur humaine : question de points de vue ?
- M.-F. DESSAIGNE et I. GAILLARD (coordinateurs), Des évolutions en ergonomie...
- P. GOGUELIN et X. CUNY (coordinateurs), La prise de risque dans le travail, (2ème édition)
- A. POTTIER et M. NEBOIT (coordinateurs), L'analyse ergonomique du travail par l'étude de l'exploration visuelle
- Y. SAILLARD (coordinateur), Contributions à l'analyse des mutations du travail

Collection ISdF

- L'état de l'art dans le domaine de la Fiabilité Humaine
- Précis de Probabilités et de Statistiques à l'Usage de la Fiabilité

Collection Formation

- P. RABARDEL (coordinateur), Ergonomie, concepts et méthodes

Hors Collection

- Hommage à Raymond Eches. Au hasard des amitiés
- A. DOMONT, De la médecine du travail à la santé au travail
- L. SWINNEN, La couleur du stress. Techniques et instruments modernes de gestion du stress

Avant-propos

Toutes les activités humaines exigent l'espace dans lequel elles s'accomplissent. Quel qu'il soit, le travail exige toujours au moins un lieu. Ce pourrait n'être là qu'un truisme si le travail aussi bien que l'espace étaient des objets — ou des notions — simples, clairs, univoques. Ce n'est le cas ni de l'un ni de l'autre. Les relations entre espace et travail, pour banales qu'elles apparaissent à première vue, s'enrichissent jusqu'à la surcharge de leurs complexités respectives. En cherchant à en comprendre quelques aspects, nous avons au moins reconnu qu'il était vain d'espérer en épuiser l'abondance.

Les publications qui s'attachent à la reconnaissance de ce vaste domaine sont pourtant peu nombreuses, particulièrement en français. Plus fréquentes sont celles qui s'attachent à l'une ou l'autre de ses dimensions, par exemple : les images proposées par l'architecture des bâtiments d'entreprises ; les méthodes pour aménager les lieux de travail ; ou, ces derniers temps, les différentes formes de dissociation entre travail et lieu dévolu au travail.

Ces questions, et d'autres avec elles, sont d'importance. Mais elles sont partielles. Chacune d'entre elles présente des difficultés. Pour chacune d'entre elles, il existe des exemples heureux, d'autres moins réussis. Si l'on ne recherche que des exemples à suivre ou des solutions à des problèmes précis, on peut s'en contenter. Cependant, le risque est grand qu'échappe alors une bonne part de ce qui se joue dans l'articulation entre espace et travail, que l'exemple ou la méthode qui avaient paru pertinents, conduisent, en les reprenant tels quels, à des déboires.

Pour éviter les dévoiements et les impasses, une mise en perspective globale nous semble nécessaire, d'autant plus que l'intelligibilité de l'espace n'est pas immédiate. Il suffit d'en chercher une simple définition pour s'en rendre compte. « *Lieu plus ou moins bien délimité où peut se situer quelque chose* » donne comme premier sens le *Petit Robert*... Il est difficile d'être plus imprécis ! D'y vivre sans cesse nous en rend sans doute plus malaisée la connaissance. Nous y sommes trop profondément immergés pour pouvoir le penser. Et puis, est-ce un objet ? En quoi l'espace nous est-il extérieur ? Comment pourrions-nous le considérer avec objectivité ?

Dans cette détermination particulière qu'est une situation de travail, l'espace peut être saisi de nombreux points de vue. Il est aussi bien celui où le travail s'effectue et qu'il faut parfois modifier pour pouvoir travailler, celui qui environne le travailleur et qui porte les conditions physiques et, en partie au moins, sociales de son travail, celui dans lequel se forment ses communications avec son entourage, celui du groupe, équipe, service, atelier avec lequel il travaille. C'est aussi un espace qui ne lui appartient pas, mais que possède l'entreprise dont il est salarié, sur lequel il n'a que peu de prise et moins encore de droits. C'est l'espace que l'entreprise lui a affecté — ou auquel il a été affecté — comme lieu de son travail.

Pour l'entreprise qui l'emploie — au moins pour sa direction — l'espace a un autre statut, d'autres rôles. Il représente un coût, d'achat ou de location, d'entretien, éventuellement de transformation. Il peut aussi former un patrimoine. Il est un support fonctionnel de la pro-

duction. Il participe à la structuration des relations entre les personnes et entre les groupes. Il devient, à travers son architecture, une certaine présentation de soi, vers le personnel comme vers l'extérieur.

Pour demeurer loin de l'exhaustivité, ces listes suffisent à montrer le caractère protéiforme de l'espace des lieux de travail et la diversité des interrogations que l'on peut former à son égard. Elles laissent voir aussi combien les différents points de vue sous lesquels on s'intéresse à cet espace sont liés entre eux et comme il serait artificiel, pour ne pas dire erroné, de les séparer. Cela ne signifie pas que l'on doive tous les traiter en même temps, que l'analyse et la différenciation ne soient pas nécessaires, mais que celles-ci doivent toujours demeurer conscientes de ce qu'elles omettent.

On comprendra donc que notre approche des espaces des lieux de travail, plutôt que de chercher à construire une thèse formalisée, opère par éclairages successifs, allant d'un aspect à l'autre tout en se préoccupant de les articuler, et propose plus volontiers des questions que des doctrines. Relevant d'une stratégie d'attention, elle cherche à pénétrer la complexité du domaine auquel elle s'applique par les voies d'occasion qui s'ouvrent à elle. Cela laisse sans doute place à un certain désordre. Celui-ci nous semble tout aussi apte à produire de l'intelligibilité que ne le serait la synthèse fortement ordonnée que nous ne pensons pouvoir atteindre aujourd'hui.

Rassembler ici quelques textes qui témoignent de cette démarche n'est donc pas, souhaitons-nous, inutile. Ils peuvent former une sorte d'introduction à la question des lieux de travail, enrichir un souci déjà acquis de ce qui fait question dans l'espace ou dans le travail par la rencontre avec l'autre terme, ou ouvrir un dialogue, éventuellement une confrontation, avec d'autres approches du même objet.

L'espace comme représentation

Avant de présenter ces textes, sans doute faut-il, puisque nous avons noté l'imprécision foncière du terme d'espace, que nous indiquions ce qui à nos yeux est ici en cause et ce que nous entendons par espaces des lieux de travail, quels sont les enjeux qu'ils recèlent et qui en justifient l'étude.

Tout d'abord, pourquoi doubler le mot espace avec celui de lieu, ce qui peut paraître une sorte de pléonasme ? C'est simplement que lieu et espace ne signifient pas la même chose malgré un usage qui souvent les confond¹.

Le lieu, c'est un endroit concret, matériel, défini². Son sens est univoque. Etre dans tel lieu ou dans tel autre, ne peuvent se confondre. Si l'on est situé dans plusieurs lieux, c'est seulement qu'ils s'emboîtent les uns dans les autres (telle place dans cette pièce, dans cet appartement, dans cet immeuble, dans ce quartier, dans cette ville, etc.).

De l'espace, il est de multiples sens et l'on peut être situé à la fois dans plusieurs espaces de caractéristiques radicalement différentes. Ce peut être, lorsqu'il est associé à un lieu, une mesure de sa dimension (avoir suffisamment d'espace) ou un énoncé qualitatif à son propos (un bel espace). Mais il est de multiples autre sens du mot : par exemple, celui d'intervalle,

1. Notons que l'on ne trouve d'équivalent du mot espace dans aucune langue ancienne, parce que, contrairement à celle du lieu, qui lui, est nommé dans ces langues (*tòpos*, *locus*, etc.), cette notion n'existe pas avant les temps modernes. Cela seul nous imposerait de les distinguer.

2. Je ne retiens pas ici le sens particulier de lieu, de toute façon plus complémentaire que différent, que donne par exemple Augé dans *Non-Lieux* (1992, p. 100) : « Si un lieu peut se définir comme identitaire, relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu ». La distinction qu'il fait dans les pages suivantes — à la suite d'autres, notamment Michel de Certeau — entre lieu et espace, pour recouper la nôtre, ne se confond pas avec elle. Une autre façon de les distinguer, proche encore quoique non strictement semblable, avait été proposée par Heidegger dans « Bâtir, Habiter, Penser » (*Essais et Conférences*, Paris, Gallimard, 1958).

son sens le plus ancien et qui perdure aujourd'hui, quoique moins usité. L'espace, c'est, le plus souvent, l'étendue tridimensionnelle dans laquelle les corps physiques sont situés. A partir de ce sens, bien d'autres se sont formés (espace social, linguistique, économique, monétaire, littéraire, etc.) qui désignent l'étendue (matérielle ou idéelle) dans laquelle se déploie un ensemble d'objets (sociaux, linguistiques, économiques, etc.). Ces ensembles peuvent eux-mêmes avoir des significations variables. Ainsi l'espace social peut aussi bien être une connotation sociologisante de l'espace géographique, que l'environnement social d'une personne ou d'un groupe. C'est encore un territoire (l'espace national), mais aussi l'au-dessus de notre terre (l'espace aérien) et même l'au-delà de notre atmosphère (voyager dans l'espace). Arrêtons ! Nous n'en finirions pas³.

Que pouvons-nous déduire de cette énonciation ? Tout d'abord que l'espace est une abstraction. Ses significations les plus courantes, celle de la géométrie et, à partir d'elle, de la physique, échappent au concret. L'espace géométrique est une abstraction qui se présente comme la rationalisation ce que nous percevons à l'extérieur de nous, de ce que l'on peut appeler, avec encore un nouveau sens du mot, notre espace perceptif. En ce sens, et dans la mesure où ce qui nous importe ici n'est pas d'ordre mathématique ou physique, nous désignerons cette abstraction comme une représentation⁴. Cela implique que du même lieu il puisse y avoir différentes représentations, que l'on peut nommer des espaces – ou pour éviter les confusions des spatialités ou des spatialisations. L'espace d'un enfant, dans la maison, n'est pas celui de son père ou de sa mère.

Si l'on admet cette proposition, on voit sans peine que bien des questions s'y enchaînent : par qui cette représentation est-elle formée ? et selon quelles voies ? se transmet-elle, et comment ? y a-t-il des représentations dominantes ? des modes dominants de représentation et donc d'autres dont la légitimité est plus difficile à faire valoir ? peut-on négocier les représentations et les modes de représentation ? Dans le champ qui nous intéresse plus particulièrement, accepter la pluralité des représentations d'un même lieu de travail que produisent les différentes personnes qui y vivent et y travaillent, décompose l'évidence de ses formulations ordinaires. Qu'en est-il alors de leur conception ou de leur transformation ? Qui détient les représentations les meilleures, les plus adéquates, celles qui vont déterminer les lieux à créer ?

Dans un second sens, cette abstraction ne s'applique pas à un lieu particulier, mais aux principes qui composent et qualifient les lieux et leurs relations. Ce serait le sens d'expressions comme espace national ou espace linguistique. Ce peut être celui d'un espace d'entreprise, étant entendu que celui-ci comporte différents lieux, situés parfois à grande distance les uns des autres, et que l'on forme l'hypothèse implicite que, de quelque façon, l'unité de l'entreprise se traduit dans la structuration des différents lieux et dans les rapports qui s'établissent entre eux.

C'est mettre l'accent sur le fait que, dans la notion d'espace, il y a celle de relation entre les objets qui le composent ou qu'y s'y trouvent⁵. Là encore, le point de vue formant la représentation privilégie tel ou tel type de relation. Ainsi peut-on définir l'espace d'une ville par les hauteurs et les positions relatives de ses bâtiments, par la structure de sa voirie, ou par la ségrégation sociale qui y règne. On comprendra alors sans mal que l'espace ne soit pas le même pour la direction d'une entreprise, pour un chef d'atelier et pour un ouvrier sur chaîne.

3. Pour d'autres développements, et parmi beaucoup d'autres, un sociologue : H. Lefebvre (1974), *La production de l'espace*. Paris, Anthropos ; des géographes : F. Auriac et R. Brunet (s/d) (1986), *Espaces, jeux et enjeux*. Paris, Fayard ; ou des philosophes : L'espace lui-même, *Epokhé*, 4, 1994.

4. « L'espace est toujours une représentation » (C. G. Argan, *Brunelleschi*, Paris, Macula, 1981, p. 50).

5. On peut rappeler à cet égard que, dans les mathématiques contemporaines, un espace est un ensemble doté d'axiomes particuliers définissant des relations entre les éléments de cet ensemble. Cf. A. Delachet (1978), *La topologie*. Paris, PUF, (p. 20).

Un troisième sens met l'accent sur la matérialité des lieux : la notion d'espace articule le niveau de la représentation à celui de la matérialité. Nous pourrions ainsi dire que l'espace est « une matérialisation des rapports sociaux »⁶, et qu'il en est aussi un support. Dans une entreprise, ces rapports sociaux se structurent en une organisation et la fondent. Quels moyens et effets de sens forment les dispositifs spatiaux matériels ? comment interfèrent-ils avec ceux qui proviennent en propre de l'organisation ? comment évoluent-ils ? Y a-t-il, peut-il y avoir, cohérence entre l'espace physique et l'organisation ? Comment, si cela paraît souhaitable, l'atteindre ? Ces questions interrogent aussi bien l'histoire des espaces du travail que leurs transformations actuelles.

Au demeurant, l'espace peut ainsi être pensé à partir des relations de distance physique, métrique entre ses éléments, mais aussi à partir des relations de distance sociale ou affective. Ce transfert est d'ailleurs ordinaire dans le langage courant : nos proches sont souvent très éloignés de nous et il y a beaucoup de marginaux aux centres des villes. Mais ces exemples, plutôt que d'apparaître seulement des paradoxes langagiers, rappellent qu'un espace est une représentation qui s'appuie sur une base matérielle, comme il est une matérialité perçue d'un certain point de vue, c'est à dire « en représentation ». Ainsi, dans une entreprise, éloigner physiquement un service ou une personne du centre directionnel signifiera souvent que leur poids stratégique est devenu moindre.

Ces différents sens permettent d'atteindre sinon un concept, du moins la définition opératoire qui nous est nécessaire. Celle-ci dit que *l'espace est une représentation des relations de toutes natures entre tous les éléments constitutifs, contenant et contenu, d'un lieu quelconque*⁷. Cette représentation peut se former à partir des sensations ou être le produit d'une démarche intellectuelle. Elle peut chercher à prendre en compte toutes les relations impliquées par ce lieu mais aussi n'en saisir qu'une partie. Elle peut se proposer comme rationnelle, scientifique, ou choisir d'être une interprétation. Elle peut être précise, et même formalisée, mais peut demeurer floue, voire ineffable... Des espaces sont différents, soit lorsqu'ils se rapportent à des lieux différents, soit lorsqu'ils sont des représentations différentes d'un même lieu.

L'espace des lieux de travail n'est donc pas seulement donné par leur matérialité, mais par les représentations de ces lieux qui se forment à partir du travail, des relations de travail, de l'organisation où celui-ci prend place, etc. Nous parlerons aussi de lieux de travail, éventuellement de postes de travail. De tels lieux, qui sont parties des situations de travail, doivent être analysés⁸. Leur étude aidera d'une part à comprendre comment travaillent les personnes et, d'autre part, montrera en quoi les lieux qui leur ont été affectés pour le travail facilitent ou gênent celui-ci, éventuellement le rend pénible ou dangereux. Cela peut permettre des modifications matérielles de ces lieux, voire des façons de travailler.

Comment dans une entreprise le travail est-il pris en considération dans la conception et l'aménagement des bâtiments ? à partir de quelle attention sont dessinés et construits les lieux du travail ? quels enjeux se forment autour d'eux ? de quoi sont-ils des effets ou des causes ? de façon sans doute plus juste, avec quoi font-ils système ? comment sont-ils utilisés, éventuellement transformés dans l'activité individuelle ou collective ? Ce sont ces relations et quelques autres que nous continuerons d'étudier comme étant l'espace de travail⁹.

6. *Place*, 1975, n° 1, p. 3.

7. Quelconque, parce que ce lieu peut avoir n'importe quelle dimension jusqu'à l'infinitude, que ses limites peuvent être floues, mais aussi que le mot lieu, s'il est le plus souvent pris en son sens propre, peut l'être en un sens figuré (l'espace linguistique a pour lieu la langue).

8. Voir par exemple : F. Guérin (1985), $E = V \times T$. In *Actes du 21ème congrès de la SELF*, Paris, repris dans *Conception des espaces de travail*, Montrouge, ANACT, 1990, dossier documentaire.

9. Un remerciement à Jean-Paul Flamand, professeur à l'École d'architecture de Paris La Villette, dont les remarques critiques m'ont considérablement aidé à écrire ce passage.

L'espace comme système

Si nous doutons de la possibilité de considérer l'espace objectivement, nous avons à préciser le point de vue qui est le nôtre, le regard que nous portons sur les lieux de travail pour tenter d'en comprendre l'espace. Ce point de vue, cette position, ne peuvent être dissociés de ceux qui se rapportent au travail, finalité des espaces que nous étudions. D'une certaine façon, nous pourrions dire que c'est le point de vue sur le travail qui oriente le regard sur l'espace, tout autant cependant que la façon d'aborder l'espace éclaire sur le travail et les situations de travail¹⁰.

Il y a une approche du travail par le nombre. Que celui-ci soit mesuré en termes de physique par le déplacement d'une force, ou dans l'économique par la création de valeur¹¹, il s'agit de le réduire à un objet extérieur à l'expérience humaine, d'en évacuer tout ce qui relève d'une problématique du sujet. De même l'espace est-il souvent réduit à de la surface et la surface à un coût, excluant tout autant l'homme et sa perception de la spatialité¹².

A l'inverse, peuvent-être soulignés, à propos de l'un comme de l'autre, l'engagement corporel qu'ils impliquent et le rôle qu'ils jouent dans la constitution de l'identité comme dans la formation du rapport au monde¹³. Que l'un et l'autre soient avant tout des expériences personnelles, singulières, qui ne peuvent qu'à partir de cette singularité être des objets de connaissance, les rapproche aussi. Pour n'être pas uniformément partagée, cette dernière thèse nous est, comme à d'autres, essentielle, tant pour le travail que pour l'espace.

L'ergonomie pose comme une de ses exigences la recherche d'un compromis entre la santé des travailleurs d'une part et la performance de l'entreprise d'autre part, tel que l'une et l'autre soient ensemble satisfaites. Mieux, elle cherche à faire valoir que la santé des travailleurs — si l'on prend ce terme en son sens le plus plein — est indispensable à l'entreprise, puisque le travail est sa première ressource¹⁴. Elle est ainsi conduite à élargir son analyse vers des domaines qui pourraient *a priori* paraître éloignés de son objet comme l'organisation ou la gestion des entreprises. De même et pour les mêmes raisons, l'étude des espaces de travail ne peut se donner comme seuls objectifs le confort ou la satisfaction des personnes qui y travaillent, ne serait-ce que pour avoir quelque chance de concourir à l'amélioration de ces conditions de leur travail. Il s'agit bien, là encore, de rendre manifeste que cette amélioration est une nécessité pour l'entreprise et, plus largement, que l'espace, dans ses différentes manifestations, peut être un facteur de la performance si du moins on se donne les moyens d'en comprendre le rôle et, souvent, l'emprise.

10. Faut-il souligner qu'à cet égard je reprends à mon compte, même si je ne prétends pas à la même science, la précision que Pierre Cazamian apportait naguère à la définition de l'ergonomie : « *étude scientifique du travail humain aliéné* » (*Leçons d'ergonomie industrielle, une approche globale*. Paris, Ed. Cujas, 1973, p. 7) ?

11. Cf. F. Vatin (1993), *Le travail, Economie et physique, 1780-1830*, Paris, PUF. La problématique du travail qui y est exposée vaut bien au delà de la période historique que couvre l'ouvrage.

12. Cf. E. Straus (1989), *Du sens des sens*, Grenoble, Jérôme Million.

13. On peut expliciter les enjeux que cela recouvre avec un bref rapprochement. « *L'espace et en général la perception marquent au cœur du sujet le fait de sa naissance, l'apport perpétuel de sa corporéité, une communication avec le monde plus vieille que la pensée* » (M. Merleau-Ponty, 1945, *La phénoménologie de la perception*. Paris, Gallimard, p. 294). De façon antithétique, parce qu'à propos de l'aliénation du travail : « *Le rapport de la propriété privée implique, d'une façon latente [...] la production de l'activité humaine en tant que travail, c'est-à-dire en tant qu'activité tout à fait étrangère à elle-même, à l'homme et à la nature, donc à la conscience et à la manifestation de la vie, l'existence abstraite de l'homme conçu seulement en tant que travailleur, qui peut donc chaque jour être précipité de son néant rempli dans le néant absolu, dans sa non-existence sociale et par conséquent réelle* » (K. Marx, 1969, *Manuscrits de 1844*. Paris, Ed. Sociales, p. 73).

14. Cf. M. Fiol et F. Hubault (1996), Crise du management, contrôle de gestion et ergonomie. In P. Cazamian, F. Hubault et M. Noulain (s/d), *Traité d'ergonomie*. Toulouse, Octarès Editions ; F. Hubault (1996), De quoi l'ergonomie peut-elle faire l'analyse ? In F. Daniellou (s/d), *L'ergonomie en quête de ses principes. Débats épistémologiques*. Toulouse, Octarès Editions.

Les espaces de travail que l'entreprise propose n'ont de sens qu'en relation avec les objectifs qu'elle se donne en matière de ressources humaines et d'organisation du travail ainsi que de modalités de production. Ils sont par exemple liés aux formes de hiérarchie pratiquées, au degré d'autonomie des personnels, à leur mobilité externe et interne, à l'existence éventuelle d'un travail de groupe, aux collaborations souhaitées entre personnes ou entre services, au niveau technique de l'entreprise, à sa position économique ou commerciale, à sa politique vis à vis de l'environnement physique et social, etc. Même si ces dimensions ne sont pas explicitées, elles jouent dans l'élaboration des lieux de travail, qu'il s'agisse de construire des bâtiments neufs ou de réaménager, en tout ou en partie, des anciens locaux.

Une difficulté supplémentaire est à prendre en compte. Si les objectifs organisationnels peuvent changer, leur transposition spatiale sera plus difficile à faire évoluer. On peut évoquer à propos de l'espace la notion de viscosité. Qu'il s'agisse de celle, matérielle, des dispositifs physiques, ou de celle, idéelle, des représentations qui leur sont associées, cette viscosité peut conduire à l'inadaptation dans le temps d'une organisation spatiale, précédemment adaptée. Changer des objectifs, les multiplier, est plus aisé que de faire évoluer les lieux ou ce que ces lieux représentent, ce qu'ils disent de sens.

Ce qui peut permettre de déplacer la question : les objectifs que l'espace peut supporter sont-ils d'abord normatifs ou relèvent-ils des relations que les personnes et les groupes entretiennent avec lui ? Ces relations dépendent-elles d'abord des qualités techniques des espaces ou de leur mode d'élaboration et de conception, de la part qui est donnée à ces personnes et à ces groupes dans le processus qui conduit à leur choix ? Ce qui peut se dire encore : l'espace doit-il être considéré principalement comme un dispositif physique ou comme un support de sens ? Pour le moins, il y a lieu de penser comment ces deux dimensions font entre-elles système. L'espace organise certes, des choses et des gens, mais surtout il signifie et toujours il symbolise.

La prégnance de l'espace, sa puissance aussi, proviennent largement de sa polyvalence. Il distribue les objets et les personnes et il symbolise une relation ou un état des choses. Il change chaque fois qu'on l'utilise, du simple fait que son utilisation en a enrichi, ou pour le moins modifié, le sens. Une transformation apportée à l'une de ses parties agit en retour sur l'ensemble, comme changer un dispositif commun à ses parties agit sur celles-ci. Il résiste aux modifications qu'on veut lui apporter et il est souvent un support de changement. L'espace est foncièrement systémique.

Il l'est aussi en ce qu'il joue des rôles de niveaux et de sens différents. Ainsi, s'il n'est jamais la solution, il peut être un moyen, celui d'une politique par exemple. Il est aussi une image de l'état d'une organisation, un symptôme en quelque sorte. A cet égard, il est un reflet de la « réalité » de l'organisation, au-delà des discours, des intentions affichées, des conflits qui, ordinairement, la parcourent, les reflétant aussi ainsi que toutes les autres composantes de cette organisation. Chaque fois qu'on veut l'analyser ou l'employer comme un instrument neutre, il se formule en un espace objectif alors incontrôlable puisqu'il est toujours, aussi, celui des sujets, de leurs intentions, de leurs projets.

Ajoutons qu'il n'agit pas à une seule échelle, celle de l'entreprise — ou si l'on veut de l'immeuble ou du site — mais aussi à celle d'un groupe de travail, d'un service, d'un poste. Et ce qui se modifie à l'une de ces échelles rétroagit sur les autres, ne serait-ce qu'en terme de représentations. Ainsi repeindre le local d'un service donne à celui-ci une autre image dans l'ensemble de l'entreprise, parce que l'espace du service et celui des personnes qui s'y trouvent est transformé.

On peut résumer ce système « espace », en le montrant tendu à partir de trois pôles. A l'échelle du travail individuel, ou de celui de quelques uns, ces pôles sont des dispositifs matériels, l'activité, des représentations. A celle de l'entreprise — éventuellement de l'établissement ou

d'autres regroupements importants —, le second pôle se synthétise en une organisation. Ces pôles ne sauraient être considérés comme statiques. Chacun est en évolution permanente. L'équilibre de ce qui se joue entre eux ne peut être qu'instable, tel celui de la marche qui corrige à chaque instant les déséquilibres successifs qu'elle nécessite. En outre, il n'est pas unique, puisque présent à toutes les échelles, lesquelles sont en relation les unes avec les autres.

On peut cependant dire en simplifiant, et sans tenir compte des différentes échelles, qu'un espace est stable lorsque les relations entre les trois termes sont en correspondance. A l'inverse, si l'un d'eux se voit sensiblement modifié sans que les autres le soient, par l'effet d'une résistance, d'une volonté ou de tout autre raison, l'espace est déséquilibré avec les risques de rupture que cela entraîne dans l'un ou l'autre des trois pôles.

L'espace comme institution

Il y a un implicite à ce regard sur l'espace : celui-ci est à considérer d'abord sous l'angle des relations qu'il traduit, entérine ou induit, et ces relations se développent dans le temps. L'espace n'est donc pas immobile. Il change quand changent les dispositifs matériels qui le conforment, l'activité qu'il supporte, l'organisation qui l'institue, ou encore les représentations qui y sont associées. L'espace est donc lié à l'histoire d'une part, aux projets d'autre part. Les lieux racontent l'histoire qui les a formés. Cette histoire est d'abord celle de leur matérialité. Tel bâtiment industriel a été construit à tel moment, puis agrandi, plus tard réhabilité, enfin modifié de fond en comble. Cette matérialité est une mémoire des emplois de ce bâtiment. Elle évoque par exemple la production pour laquelle il a été construit, la période où celle-ci a fortement crû, le moment où, les conditions de travail devenant difficilement acceptables, il a fallu le rénover, enfin, l'abandon, du moins dans ce lieu, de cette production, conduisant à y installer des bureaux.

Mais cette mémoire est aussi celle des personnes et des groupes. A la production initiale sont associées des modalités du travail, des formes de relations sociales, des événements, des anecdotes. La période de forte croissance peut faire surgir d'autres souvenirs, par exemple celui de la sécurité ou de la fierté que la puissance de l'entreprise donnait aux travailleurs, ou au contraire le durcissement des situations de travail, des conflits, des victoires, des défaites. La réhabilitation a peut-être été la conséquence de ces conflits, ou l'accompagnement nécessaire d'une modification de l'organisation du travail. Suivant les raisons et les conditions de la cessation de la production, celle-ci a entraîné des résistances ou du désarroi, des luttes ou de la désolation. Et l'activité nouvelle qui est venue s'implanter là, apparaît fragile ou solide suivant la façon dont a été ressenti le changement de destination des locaux.

A d'autres échelles, spatiales ou temporelles, s'établissent des mémoires semblables. Elles sont associées à une machine, un lieu, un incident, un moment, une personne... Plus ou moins anciennes, plus ou moins prégnantes, elles sont la marque d'un lieu habité. Elles ancrent des habitudes, constituent des repères. Elles rappellent et renouvellent l'historicité de la collectivité qui vit et travaille ici¹⁵.

La mémoire des espaces peut d'ailleurs se constituer en dehors des lieux où elle s'est formée. On cherchera par exemple souvent à reproduire dans un lieu nouveau les dispositifs d'un autre, antérieur, qui devient un modèle parce qu'il permet de retrouver quelque chose de ce que l'on a vécu auparavant, parce qu'il pallie l'inconnu et le risque qui lui est associé.

La récurrence de certains dispositifs spatiaux, la difficulté à en changer n'est pas simplement l'effet d'une sorte de conservatisme. Si ce qui donne sens aux espaces n'a pas changé en changeant de lieu, pourquoi vouloir changer la façon de les organiser ? L'espace d'une organisation peut être dit, au sens originel du mot, son institution, ce qui la place dedans, ce qui

15. Cf. M. Halbwachs (1950), *La mémoire collective*. Paris, PUF, ch. V.

d'elle est érigé et demeure¹⁶. Les formes monumentales des bâtiments d'Etat¹⁷ en sont une manifestation ordinaire, que l'on retrouve de façon plus ou moins similaire dans nombre de bâtiments d'entreprises, du moins ceux dont on a voulu qu'ils signifient la solidité, la respectabilité, la durabilité de ces entreprises. D'autres choisiront d'être plutôt légères ou flexibles, soucieuses d'économies, orientées par les changements qu'elles ont connus, qu'elles attendent ou qu'elles craignent. De toutes façons l'institution spatiale sera là pour en faire souvenir.

Ce souvenir, c'est celui du projet qui a gouverné l'édification des bâtiments. Ceux-ci gardent et transmettent la mémoire des intentions qui l'ont animée, parce qu'ils ont été portés par ces intentions. En effet, les espaces d'entreprises ne sont pas seulement des lieux de mémoire, mais tout autant des lieux de projet. L'historicité se vit vers le futur tout autant que par le passé.

On retrouve ainsi la tripolarité que nous évoquions tout à l'heure. L'organisation comme l'activité anticipent pour atteindre leurs résultats. On pourrait même dire que c'est là une de leurs nécessités vitales. Elles forment alors des représentations d'un futur possible, dont l'une des façons de se figurer est d'imaginer les dispositifs matériels de l'espace qui les pourrait contenir. Il y a ainsi sans cesse, en même temps que l'espace actuel, avec sa mémoire, celui qui pourrait être, l'espace en projet.

Sans doute ce projet demeure souvent à l'état de bribes, sans cohérence, sans avenir viable. Le plus souvent, il n'est d'ailleurs pas imaginé qu'il soit réalisé. De même que le passé se dit et s'écrit souvent sous une forme légendaire, on peut dire des projets de ce type qu'ils constituent des sortes de légendes du futur.

Comme toutes les légendes, celles du futur connaissent de temps à autre un fond de réalité. Parfois ce seront des détournements ponctuels d'espaces qui transforment, par exemple un bout d'atelier en une sorte de club privé ou un bureau en une salle de café¹⁸. Parfois ce sont des transgressions plus lourdes, lorsque se retourne le sens des choses, ce qui à la fois le bouscule et le conforte¹⁹. Parfois, la légende devient histoire et le projet se réalise.

Ce peut n'être qu'une transformation mineure des lieux ou des aménagements, la création de nouveaux locaux, ou un déménagement dans d'autres bâtiments. Si les modifications majeures sont toujours à l'initiative des directions d'entreprises, ou du moins sous leur responsabilité, il en est beaucoup d'autres qu'elles ignorent ou qu'elles acceptent sans pourtant les conduire. Cela peut concerner un service ou un atelier, sous la direction d'un cadre. Cela peut aussi être l'action individuelle ou collective de travailleurs intervenant sur le lieu de leur travail.

Evidemment, ces différents projets sont porteurs d'enjeux et d'effets de natures bien différentes. Si on ne prend généralement en considération que ceux, plus lourds, qui sont portés par les directions ou l'encadrement, il nous semble essentiel de reconnaître la présence de bien d'autres tentatives et de bien d'autres réussites d'ajustement de l'espace aux besoins, aux intentions, aux rêves — pourquoi pas ? — de tous ceux qui sont présents sur les lieux du travail.

16. « Au 20ème siècle, l'institution à propos de chaque secteur de l'activité sociale est un emploi absolu désignant les structures organisées qui maintiennent un état social » (*Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1995, vol. 1, p. 1034). Ce pourrait être, à peine métaphoriquement, la définition d'un lieu d'entreprise.

17. Etat : (étymologiquement ce qui se tient debout) « la manière d'être d'une chose considérée dans ce qu'elle a de durable » (*Petit Robert*). Monument, du latin *monumentum* : « tout ce qui rappelle un souvenir » (*Quicherat*).

18. Cf. G. N. Fischer (1980), *Espace industriel et liberté*. Paris, PUF, qui accorde une grande attention et une forte signification à ces détournements.

19. Voir par exemple la pratique des lieux lors de luttes sociales d'entreprise racontées par Nicolas Dubost dans *Flins sans fin...* Paris, Maspéro, 1979, ou par des grévistes de Lip dans *L'expérience des Lips*. In *L'usine et son espace*. Paris, Ed. de La Villette, 1981.

L'espace comme enjeu

Chargés de mémoire et d'intentions, en étroite relation avec l'organisation ainsi qu'avec les activités des uns et des autres, sujet à des représentations multiples, supports et enjeux des rapports sociaux, les espaces du travail ne sont pas des lieux tranquilles. Ce sont moins encore des lieux aisés à concevoir.

Nous n'insisterons pas ici sur les négociations et les conflits qui émaillent les journées d'un lieu de travail, ni sur les façons traditionnelles d'en user pour contrôler, exclure, punir parfois. Ils perdurent, même si, dans beaucoup d'entreprises, d'autres modalités ont pris durant les dernières décennies une importance croissante. Il faut noter à cet égard les effets des « nouvelles technologies » de l'information. Une part des pratiques qui s'appuyaient sur l'espace se sont transposées dans la nouvelle spatialité qu'elles construisent²⁰. D'autres changements, liés en particulier à l'affaiblissement du modèle fordien de production et de commandement, ont fait évoluer les modalités du rapport entre espaces et formes de la domination ou du conflit²¹.

Il reste que, bien qu'irrigués de multiples projections, contraintes, enjeux, souvent contradictoires, les lieux de travail doivent être conçus. On laissera de côté, bien qu'ils soient probablement la majorité, les cas où l'on se contente de définir quelques paramètres quantitatifs simples, émanant d'une analyse minimale du fonctionnement technique de l'entreprise²². Mais, lorsque la volonté se fait jour, comment satisfaire, dans le processus de conception, les exigences qu'induisent la nature et les rôles des espaces de travail ?

Plutôt que de s'intéresser aux différentes aides qu'une entreprise peut solliciter à l'occasion d'une transformation de son espace, aux méthodes que chacune emploie, aux phases ordinaires du développement d'un projet ou à la construction qui, éventuellement, la conclura, on voudrait insister sur la position qu'implique, à nos yeux, cette activité de conception.

Dès sa matérialité et bien au delà d'elle, leur espace est construit par les travailleurs tout autant qu'ils en dépendent. On ne peut accepter les raccourcis d'un technicisme déstructurant qui ignore l'activité de travail pour ne retenir que des objets — matériels et humains — dans un flux de production ou dans des situations stéréotypées et donc irréalistes. Cela conduit à penser la conception et la transformation des lieux de travail à partir de ce simple fait qu'il s'agit d'intervenir sur l'espace d'autres et que ces autres sont eux-mêmes divers dans leurs personnalités comme dans les activités dont cet espace doit être le support, que cet espace est celui de leurs actions, de leurs projets, de leurs relations. La conception ou la transformation des espaces de travail ne sauraient donc prétendre à chercher le « bon » espace, objectivement défini, qui répondrait à toutes les contraintes et à tous les désirs. Elles viseront plutôt un compromis, résultant de l'état des rapports sociaux et de la diversité des représentations, pour donner à chacun, au mieux, les moyens spatiaux, aussi bien matériels que symboliques, de son travail.

Plutôt que de chercher des réponses simples à des questions qui ne le sont pas (pour relever la capacité de l'entreprise à communiquer, construire des cafétérias, par exemple), ou de manipuler les personnes en se servant des espaces, le premier enjeu d'une intervention dans ce domaine nous semble être la réévaluation de l'espace du travail dans sa complexité, son « épaisseur », sa charge.

20. Cf. F. Lautier (1982), L'espace usinier, du modèle panoptique aux systèmes informatiques, *Espaces et Sociétés*, 41.

21. Cf. B. Coriat (1979), *L'atelier et le chronomètre*. Paris, Bourgois ; et pour une application à l'espace : T. Evette et coll., (1985), *La participation du personnel à la conception des lieux de travail*, Paris, LET-EAPLV.

22. Par exemple, ce programme (réel) pour la construction d'une petite usine : 1 000 m² d'atelier et 50 m² de bureaux pour un prix de 1 200 F du m², est loin d'être exceptionnel.

Cette complexité ne peut être atteinte par un seul. De plus, elle se vit et se construit à travers trop de tensions pour résulter de la seule analyse. Celle-ci bien sûr permet d'écartier un certain nombre d'hypothèses inadéquates ou d'apporter des éléments dont la prise en considération est indispensable. Elle ne peut cependant rendre compte de ce qui se joue, ne serait-ce qu'en raison de la diversité des champs épistémologiques et techniques où se situent les variables de l'espace.

Autrement dit, l'intervention de conception ne peut se réduire à la recherche et à la proposition d'un nouvel état de l'espace. Elle peut être l'incitation, la provocation, l'aide aussi, à un processus où cet espace puisse être conçu sans effacer ses dimensions essentielles. Et pour que ces dimensions soient présentes, la seule voie est que chacun de ceux qui y travailleront soit, sinon concepteur de l'espace à venir, du moins présent à cette conception, même si c'est seulement en représentation.

L'essentiel ici est que le processus de conception soit celui de sujets agissants plutôt que celui d'un réceptacle où des objets, choses et hommes, seront distribués, fût-ce de la façon la plus rationnelle et la mieux calculée qui soit. Cela suppose des négociations. Cela n'ôte rien à la nécessité de la décision lorsque les positions des uns et des autres n'ont pu être conciliées. Les choix seront alors explicites, argumentés. La question n'est pas de satisfaire tous et chacun, mais que chacun vive et travaille dans un espace qui a pour lui du sens.

Ce qui est abordé dans ce livre...

Ont été réunis dans cet ouvrage un certain nombre de textes, articles, communications de séminaire ou de colloque, écrits sur la question des lieux de travail durant les dix dernières années, la plupart ayant été publiés. Ils sont l'expression d'une activité de recherche et d'intervention dans ce domaine, poursuivie depuis environ vingt ans.

Pour l'essentiel, ils ont été laissés, à quelques corrections de forme près, dans leur état d'origine. Parfois, quelques passages qui semblaient insuffisamment clairs ont été repris, sans pour autant que soient cherchées une réactualisation du texte ou des corrections de fond. Il en résulte sans doute quelques répétitions. Tout en évitant de les accumuler, nous avons préféré les laisser apparaître. Elles manifestent aussi que la recherche ne saurait être pure linéarité, progrès continu, qu'il arrive de tourner en rond, de s'égarer ou de revenir en arrière, et que ces différents avatars, qui en sont parties intégrantes, peuvent aussi apporter autre chose. Elles sont souvent l'occasion d'un rebondissement, d'un nouveau questionnement, d'un développement jusque là inattendu.

Aussi bien, chacun de ces textes, comme les différentes parties sous lesquelles ils ont été groupés, peuvent-ils être lus séparément et sans tenir compte de l'ordre dans lequel ils ont été placés. A l'intérieur de chaque partie, la chronologie de leur écriture a été respectée, même si elle correspond à la contingence d'une démarche personnelle plutôt qu'à une logique scientifique ou théorique.

Par contre, pour que soit facilitée la lisibilité de l'ensemble, il nous a paru nécessaire de regrouper ces textes autour de quatre grands thèmes, récurrents tout au long de notre travail. Le premier, intitulé « Démarches », évoque, et parfois examine, les différentes étapes et phases de notre parcours dans le domaine. Il ne s'agit pas de proposer quelques tranches d'une sorte d'autobiographie intellectuelle²³, moins encore de justifier les démarches décrites. Il nous a semblé par contre utile de montrer comment les thèmes et les problématiques de recherches évoluent en raison de deux types de détermination. D'une part, c'est l'effet du travail effectué, des résultats obtenus ou des échecs encourus. D'autre part, c'est le choix que

23. L'exercice a été fait pour le mémoire d'habilitation à diriger des recherches que nous avons soutenu en 1995 à l'Université Paris Dauphine, sous le titre : *Recherches sur les espaces du travail*.

nous avons toujours maintenu, de rester au contact de la réalité que nous étudions et des problèmes qu'elle rencontre, des interrogations qui s'y ouvrent. A l'occasion de ces déplacements, des disciplines et des méthodes différentes ont été sollicitées ou utilisées, parfois questionnées : se retrouver dans une situation disciplinaire flottante est sans doute discutable, mais nous a toujours semblé conséquent pour une recherche qui privilégie un objet plutôt qu'une discipline. Surtout, nous avons pu ainsi bénéficier de rencontres avec des personnes et des institutions variées qui nous ont beaucoup apporté, comme d'ouvertures à des interrogations, parfois situées hors du champ précis de notre travail, et que nous aimerions développer ultérieurement.

Une deuxième partie dit que « Ces lieux ont une histoire et un avenir ». Nous avons suffisamment insisté déjà sur cette question de l'historicité des lieux de travail pour qu'il y ait peu à ajouter. Les textes qu'on y trouvera ne prétendent pas épuiser le sujet, ni surtout proposer ce que pourrait être l'histoire des lieux de travail. Plutôt que de chercher à reconstituer le passé, l'histoire nous a intéressé pour l'intelligence du présent qu'elle permet d'acquérir. Autrement dit, dans ce champ particulier, notre travail est de seconde main et ne satisferait sans doute aucun historien²⁴. Il correspond cependant à notre ambition s'il rend plus intelligibles les changements actuels et aide à anticiper ceux qui se dessinent.

Beaucoup d'interrogations se forment sur les espaces de travail du futur, bureaux ou usines. Des ouvrages sont publiés qui en dessinent les contours possibles. L'entreprise de demain est à l'ordre du jour. Il nous semble souvent préférable de nous interroger sur la façon dont ont évolué ces espaces dans le passé, sur ce qui en a conduit les transformations, et par là, sur ce qui est en cause ou en crise aujourd'hui. Certes des modifications profondes de l'usage, et donc de la conception de ces espaces sont prévisibles, même s'il n'est pas évident d'en prévoir les formes plutôt que de dessiner des futurs inaccessibles. C'est en comprenant mieux le rôle de l'espace dans les situations de travail et dans les organisations que l'on pourra, nous semble-t-il, anticiper et conduire au jour le jour les évolutions dont l'avenir amènera la nécessité.

Les cinq textes sur « la conception des lieux de travail », la troisième partie de cet ouvrage, ont été écrits pour l'essentiel à partir des expériences et interventions en entreprises de ces dernières années. Ils cherchent à rendre compte de nos tentatives pour articuler orientations théoriques et situations concrètes.

Le moment de la conception est celui où se manifestent de la façon la plus forte, sinon toujours la plus claire, les enjeux, les positions pratiques, les représentations. Ce qui ne trouve pas d'expression dans le quotidien des entreprises peut, doit même, se manifester. C'est aussi là que sont confrontées les intentions et les contraintes, que se forment les résistances, que s'exercent les arbitrages. Plus que dans tous les discours que l'on peut recueillir, s'y montrent, en acte, les relations des uns et des autres à l'espace et au travail, le statut et le rôle accordés à chacun d'eux.

La conception introduit aussi de plus en plus souvent un nouvel acteur, l'architecte, une nouvelle réalité, l'architecture. Celle-ci souvent décriée parce qu'imprévisible, irrationnelle au regard des logiques ordinaires des entreprises, est aussi l'objet d'attentes, parfois disproportionnées par rapport aux moyens qui sont les siens. Ce paradoxe n'est qu'apparent. En effet, c'est son décalage d'avec les normes culturelles des entreprises qui la charge de ce pouvoir comme il induit ce rejet. Notre point de vue était plutôt ici, hors des fantasmes et des craintes illusoire, de redonner à l'architecture sa place à la fois nécessaire et ordinaire.

24. Pour notre défense, s'il était nécessaire, citons Robert Castel : « S'il est en effet proscrit de faire un usage du passé qui contredirait aux exigences de la méthodologie historique, il me paraît légitime de poser au matériel historique des questions que les historiens ne lui ont pas nécessairement posées, et de les réagencer à partir d'autres catégories » (*Métamorphoses de la question sociale : chronique du salariat*. Paris, Fayard, 1995, p. 17).

Parce qu'ils sont de plus en plus souvent sollicités sur ce terrain, mais aussi parce que l'espace et sa conception sont un des facteurs déterminants des situations de travail, les ergonomes se sont intéressés à la question des espaces de travail. A partir de notre position, qui, à l'inverse, est allée des espaces de travail vers l'ergonomie, nous avons aussi eu l'occasion de produire quelques textes regroupés ici sous le titre : « Espaces de travail et ergonomie ».

Deux de ces textes, écrits à sept ans d'intervalle, s'attachent directement aux relations entre ergonomie d'une part et préoccupation de l'espace ou architecture d'autre part. Ils renvoient donc à une situation qui devient fréquente, la cooccurrence sur le même terrain, de l'ergonomie et du « spatialiste²⁵ » ou de l'architecte. Si le premier regarde ces relations avec une certaine distance, les maintenant en quelque sorte dans l'abstraction — lorsqu'il a été écrit, ergonomes et architectes avaient encore rarement l'occasion de travailler ensemble —, le second interroge, sur la base d'expériences concrètes, les conditions de leur coopération.

Deux autres textes n'entrent que par accident en relation avec l'ergonomie. Ils tentent de montrer comment l'espace, et plus précisément l'architecture, influant directement sur les situations de travail, participent aux objectifs que se donne l'ergonomie ou, à l'inverse, peuvent les contrecarrer. C'est encore la question de leur coopération qui, ici de façon moins explicite, moins frontale, est en cause.

Le dernier texte de cette partie, et de l'ouvrage, nous sert en quelque sorte de conclusion. Il reprend et synthétise les thèmes abordés précédemment sur les relations entre espace, organisation et sujet, et tout particulièrement sujet du travail. Peut-être est-ce par lui qu'il faudrait commencer la lecture de l'ensemble puisqu'il en résume, sinon la matière, du moins une bonne part des intentions.

... et ce qui ne l'est pas

Un dernier point doit être exposé dans cette introduction. Nous avons indiqué dans ses grandes lignes ce que l'on peut trouver dans cet ouvrage. Il nous faut aussi dire un mot de ce que l'on n'y trouvera pas.

Parmi les aspects qui ne sont pas étudiés ici²⁶, relevons une première omission. S'il y a une spatialité interne des lieux de travail, ce sont aussi des lieux situés dans un espace, espace urbain ou rural d'abord, dans une région ensuite (que celle-ci désigne une partie du territoire d'un Etat ou de l'ensemble du globe). Traiter des questions que cela engage mériterait largement un autre ouvrage. Nous nous limiterons à en évoquer les principales.

La première peut se nommer l'urbanisme d'activités. Qu'il s'agisse de zones organisées qui leur sont consacrées, du tissu urbain ou du périurbain (les routes de sorties de ville par exemple), les établissements d'activité contribuent à la formation de l'espace urbain²⁷. Leur implantation définit des rapports entre ville et travail, entre vie de travail et vie hors travail donc, qui influent sur chacun des deux termes²⁸. De même, les éventuelles exigences des entreprises en matière de services directs, de disponibilité de la main d'œuvre, de qualité — ou de prestige — de l'environnement physique, social, culturel de leurs implantations et de leurs personnels, ne sont pas sans conséquence sur les projets des villes. Les enjeux et les effets potentiels que cela représente sont, en outre, surdéterminés par la pression qu'exerce

25. Ce néologisme nous semble assez bien désigner la diversité disciplinaire et méthodologique de ceux qui, dans les entreprises ou ailleurs, s'intéressent aux réalités socio-spatiales ou interviennent sur elles.

26. Une bonne part d'entre eux sont présents dans T. Evette et F. Lautier (s/d) (1994), *De l'atelier au territoire, le travail en quête d'espaces*. Paris, L'Harmattan.

27. Cf. A. J. Scott (1988), *Metropolis, from the division of labor to urban form*. Los Angeles, Univ. of California Press.

28. F. Lautier (1995), L'urbanité des zones d'activité. In *Paysages d'entreprises*, Lille, Région Nord-Pas de Calais.

sur celles-ci la situation de l'emploi. Il en est bien sûr de même pour les autres collectivités locales, voire pour l'Etat lui-même. Là encore, les conséquences s'exercent dans les deux sens, et notamment sur le travail.

Les entreprises, du moins les plus importantes, et c'est un second aspect de cette dimension, ont en effet elles-mêmes des politiques territoriales. Leurs différents établissements, suivant leur production, le type dominant ou stratégique de personnel qu'elles y emploient, leurs besoins et leurs débouchés, leur position dans l'ensemble, ne sont pas implantés dans les mêmes lieux. A ces différents lieux correspondent souvent des modes d'organisation du travail différenciés²⁹. En outre, les entreprises construisent ainsi, individuellement et dans leurs relations entre elles (notamment par la sous-traitance), de nouvelles organisations de l'espace aux différentes échelles où elles existent³⁰. Dans une certaine mesure, l'espace de l'entreprise est alors structuré et structurant, bien au-delà des murs qui enclosent ses bâtiments.

Enfin, un troisième problème d'échelle géographique intéresse les relations entre espace et travail : celui des transferts d'une région à l'autre, d'un pays à l'autre, qu'a entraînés la restructuration mondiale de l'économie³¹. Résumons-en les termes. Le travail n'est pas un isolat social. Il entre en relation avec l'ensemble de ce que l'on nomme la « culture » d'une société, les façons de penser, d'agir, de faire, d'être en relation, qui s'y pratiquent. Déplacer une technique, un mode de travailler, ce ne peut donc être les reprendre tels quels, ailleurs. Les traducteurs connaissent bien ce vieux problème : traduire, c'est écrire à nouveau. Ici, transférer doit être organiser à nouveau, chercher les modes de travail qui rendent vivable la transposition dans le nouvel environnement social, par rapport au sens qu'y a pris le travail, à ses formes de structuration. Les enjeux sont clairs. Ou bien il s'agit d'exploiter une force de travail indifférenciée (le « travail abstrait » de Marx) au plus bas prix possible pour faire face à la concurrence ou relever les taux de profit, ou bien il s'agit de développer des capacités de travail *hic et nunc*, dans des sociétés concrètes, c'est-à-dire de concourir au développement de ces sociétés. On débouche alors sur le politique³².

Dans un tout autre registre, cela a été dit plus haut, nous n'abordons pas non plus les processus et procédures de la réalisation des espaces de travail. Il n'est pas inutile de les connaître, ne serait-ce que pour agir efficacement, avec les moyens qui conviennent aux différents moments. En fait, il n'y a pas une procédure mais, selon les lieux et les projets, de nombreuses modalités. La construction d'un bâtiment neuf par exemple ne suit pas les mêmes règles, n'engage pas les mêmes personnes, ne se déroule pas de la même façon que le réaménagement d'un bout d'atelier ou d'un étage de bureaux. Ce qui demeure dans tous les cas, de façon explicite ou implicite — l'implicite, c'est-à-dire le non exprimé, voire le non pensé, n'étant pas le moins important —, c'est :

- d'abord la nécessité d'analyser la situation de départ, du point de vue de la production, du travail, de l'organisation, et bien sûr de l'espace ;
- la formulation des objectifs que doit permettre d'atteindre la transformation ou la création d'espaces ;

29. Cf. G. B. Benko (s/d) (1990), *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*. La Garenne Colombes, Ed. de l'espace européen ; D. Leborgne et A. Lipietz (1992), Idées fausses et questions ouvertes de l'après-fordisme, *Espaces et Sociétés*, 66-67.

30. Cf. F. Rowe et P. Veltz (s/d) (1991), *Entreprises et territoires en réseaux*. Paris, Presses de l'ENPC.

31. Cf. A. Wisner (1985), *Quand voyagent les usines*. Paris, Syros ; K. Meckassoua (1993) Transfert de technologies, prégnance de la culture ou processus d'acculturation, Nécessité d'une approche anthropotechnologique, *Performances Humaines et Techniques*, n° hors série, Ergonomie, une approche anthropo-technologique dans la conception des systèmes de travail, septembre 1993.

32. Cf. B. Méliet et coll. (1993), L'ergonomie, ça sert, aussi, à faire la guerre ! *Performances Humaines et Techniques*, n° hors série, Ergonomie, une approche anthropo-technologique dans la conception des systèmes de travail, septembre 1993.